

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Département de la  
DORDOGNEArrondissement de  
SARLAT

Commune de LIMEYRAT

L'an deux mil vingt six, le samedi dix-huit avril, à dix heures, le Conseil municipal de la Commune de LIMEYRAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. SAUTIER Claude, Maire.

Date de convocation : 14 avril 2026

Nombre de Conseillers	
En exercice	11
Présents	11
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

**Présents:** M. SAUTIER Claude, M. CONSTANT Didier, Mme PESQUIER Marie-Eugénie, M. BAYLET Francis, M. CHIOROZAS Jean-Paul, Mme MOULINIER Annie, Mme GAILLARD Christine, Mme PATRIS Hélène, Mme DUMAS Natacha, M. DUMAURE Arnaud, M. RAYNAUD Sylvain.

**Absent :** néant**Secrétaire :** Mme DUMAS Natacha
**2026-21 : Recrutement d'agents contractuels de remplacement - Remplacement d'agents titulaires ou d'agents contractuels indisponibles**

Vu le Code Général de Fonction Publique et notamment son article L332-13 ;

**Considérant** que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires ou d'agents contractuels territoriaux indisponibles ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DÉCIDE** à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire pour la durée de son mandat à recruter en tant que de besoins des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L332-13 du Code général de la fonction publique précité pour remplacer des agents publics territoriaux momentanément indisponibles ;
- de charger le maire de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées et leur profil ;
- que la rémunération de l'agent sera calculée par référence à la l'échelle indiciaire du cadre d'emplois concerné ;
- de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie, le 21 avril 2026

Le Maire, Claude SAUTIER

Certifié exécutoire,

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le 21/04/2026